



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

divorce

Question écrite n° 69501

Texte de la question

M. Richard Mallié interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'âge moyen des enfants concernés par une résidence en alternance.

Texte de la réponse

L'exploitation des données du répertoire général civil des tribunaux de grande instance permet de fixer à neuf ans l'âge moyen des enfants concernés par ce mode de résidence.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69501

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 avril 2010

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 758

Réponse publiée le : 20 avril 2010, page 4544